

PROJET DE BUDGET 2026 - DECLARATION DU GROUPE SOCIALISTE

C'est dans un contexte difficile que le Conseil administratif s'est attelé à l'élaboration d'un projet de budget pour l'exercice 2026. La Confédération puis le canton avaient déjà annoncé la nécessité de prévoir des mesures d'économies liées à l'évolution de la situation économique générale du pays et du canton. Les atteintes portées au multilatéralisme à l'échelon international, la remise en cause des règles commerciales validées à ce jour par l'OMC et les bouleversements engendrés par la guerre en Ukraine, tout comme l'explosion du e-commerce, sont à l'origine de cette situation. Les restructurations bancaires avec UBS et Crédit Suisse notamment créent des disparitions d'emplois.

Il a donc fallu prendre au pied de la lettre les indicateurs fournis par le canton pour les rentrées fiscales d'une part. D'autre part, le cumul de nouvelles mesures édictées pour la mise aux normes de bâtiments publics, tout comme la nécessité d'engager d'important travaux d'infrastructure dans le cadre du PAV (écoles, crèches, espaces publics, etc.), ont eu pour conséquence une augmentation sensible des prévisions de financement pour les années à venir. A cela se sont ajoutées les charges contraintes, telles que notre contribution à des fonds de redistribution (péréquation notamment).

Au budget 2025, les recettes fiscales et le fonds de péréquation représentaient 78% des revenus totaux, soit un montant de CHF 108.4 mio. Pour 2026, ils ne représentent plus que 70% (CHF 103.6 mio.). Une diminution conséquente de CHF 4.8 moi en un an.

En effet, en comparaison avec le budget précédent, les recettes sur les personnes morales, constituées du fonds de compensation, celui-ci diminue fortement de CHF 3.9 mio. (-17%), et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est en baisse de CHF 0.6 mio également (-4%).

Quant au revenu de l'impôt sur les personnes physiques (+1%) on observe un tassement, à la suite du vote du 24 novembre 2024 réduisant la fiscalité des personnes physiques, un vote soutenu par le PLR.

Parallèlement, la participation de Carouge à la péréquation intercommunale augmente de CHF 6.1 millions, ce qui accentue la pression sur les charges de fonctionnement. À cela s'ajoutent les travaux préparatoires liés à la municipalisation des crèches, prévue au 1er janvier 2026, qui représentent un enjeu organisationnel et financier majeur.

Relevons aussi qu'en l'espace de quatre ans, les charges contraintes (FASE, GIAP, SIS, ACG...) ont augmenté de 48% soit de 3,3 millions.

Dès lors, au vu de l'augmentation incessante des charges et du tassement des revenus, la marge d'action a fondu comme neige au soleil. On doit au travail minutieux effectué par le Conseil administratif un examen complet de tous les postes.

À cet égard, des arbitrages significatifs ont été rendus, aboutissant à des réductions de charges à hauteur de CHF 5.3 millions pour l'exercice 2026. Et les charges contraintes, en augmentation de CHF 0.8 million, ont également été intégrées dans une logique de planification rigoureuse.

Afin de préserver la stabilité financière de la commune, tout en maintenant des prestations de qualité à la population, notre parti propose un maintien pour 2026 du centime additionnel à 40.

Malgré ces efforts, le budget 2026 qui représente aux dépenses un montant de CHF 151'373'230.- prévoit un déficit de CHF 2.9 millions – pour autant que tous les amendements soient acceptés, reflétant l'impact cumulé des réformes fiscales, de la hausse des charges intercommunales ainsi que des ajustements structurels en cours.

Le parti socialiste demeure pleinement engagé dans une gestion prudente et responsable des finances publiques, ceci dans le respect des exigences institutionnelles. Il continuera à œuvrer pour garantir des services performants et durables à l'ensemble de la population Carougeoise.

Nous allons donc voter le budget 2026 avec les modifications suggérées, convenues entre les principaux partis dont nous apprécions le travail collaboratif dans une bonne concertation de ce Conseil. Nous tenons et apprécions les démarches – qui sont chères au parti socialiste – visant à rehausser certaines lignes dans le secteur social ainsi que pour la Cosi. C'est également l'occasion de remercier ici l'Administration et le Conseil administratif qui ont permis son élaboration.